

---

## FAITS SAILLANTS – RENCONTRE VIRTUELLE DU 14 MAI 2022

À l'invitation des membres du conseil municipal, les membres du Comité sur l'avenir de l'église et ceux du Comité centre communautaire se sont rencontrés afin de partager leurs réactions à la suite du dépôt du rapport d'audit technique de la firme Côté-Jean, de l'évaluation budgétaire des travaux à envisager et de la trentaine de commentaires de citoyens reçus à la suite de l'invitation du maire avec l'objectif de préparer la suite des choses.

Rappelons que les travaux de ces comités, initialement issus de la Planification stratégique, ont été suspendus à la suite de l'annonce du diocèse de Sherbrooke et de la Fabrique Notre-Dame du Mont Carmel, en avril 2021, de vouloir se départir de l'église de Saint-Étienne-de-Bolton. Le conseil municipal d'alors, placé devant cet ultimatum, a pris la décision de commander un audit technique afin d'avoir l'heure juste sur l'état de la structure du bâtiment avant de prendre une décision sur l'acquisition ou non de l'église.

Rappelons aussi que des élections municipales ont eu lieu en novembre 2021 et qu'un tout nouveau conseil est maintenant à la barre.

En résumé :

- L'ensemble des participants reconnaissent la valeur historique et patrimoniale de l'église et, dans un monde idéal, une majorité d'entre eux souhaiteraient pouvoir la conserver. Mais ils prennent acte aussi de son mauvais état et de sa détérioration qui s'accélère.
- Force est de reconnaître, que l'achat de l'église pour 1\$ par la municipalité entraînerait de facto un changement d'usage et obligerait d'importants travaux de mise aux normes évalués à plus de 2M \$ et ce avant tout réaménagement du bâtiment. L'utilisation future est encore à déterminer (salle communautaire, café, bibliothèque, etc.) de même que les coûts de son adaptation au projet qui serait retenu. À cet égard, il est fondamental que la communauté stéphanoise statue sur son besoin d'avoir un centre communautaire multifonctionnel, qu'elle en définisse les usages et se prononce sur l'opportunité ou non de le loger dans l'église ou sur le terrain de l'église.
- À titre d'information, l'acquisition du bâtiment et sa mise aux normes entraîneraient une augmentation du fardeau fiscal des citoyens d'environ 15% pendant 20 ans. Cela ne tient pas compte des frais de maintien et d'entretien annuels (chauffage, assurances, etc.).

---

- Bien que l'obligation imposée par la Fabrique de prendre une décision rapide ait été, semble-t-il, levée, les membres présents reconnaissent l'urgence d'agir et de se donner un échéancier afin :

- de poursuivre la réflexion et faire preuve de créativité pour sauver le bâtiment si cela s'avérait possible, de vérifier la possibilité de soutien financier pour ce faire auprès du Conseil du Patrimoine religieux, d'établir la collaboration avec le service économique de la MRC Memphrémagog déjà initié par David Auclair, etc.
- d'en recommander l'achat afin de la transformer, si telle était la conclusion;
- ou d'en recommander l'achat pour en faire la démolition afin de pouvoir conserver le terrain et en faire autre chose;
- ou encore de laisser la Fabrique disposer du bâtiment en le vendant à un tiers, en le démolissant ou en le placardant pour une période indéterminée.

- Il est aussi fortement recommandé par les participants de procéder dès maintenant à l'embauche d'une ressource compétente en la matière, neutre et indépendante de Saint-Étienne, pour accompagner le conseil et la communauté dans toute cette démarche qui s'étalera certainement sur quelques années. Il sera essentiel, quelle que soit l'issue de cette démarche, que les projets et décisions qui en découleront fassent l'objet d'une acceptation sociale. Il s'agit donc ici d'un investissement et non d'une dépense.

- Enfin, à l'invitation des participants, les membres du conseil municipal ont partagé leur position sur le sujet. Essentiellement, malgré la reconnaissance de la valeur historique, symbolique et patrimoniale de l'église pour Saint-Étienne, c'est la crainte du gouffre financier qui semble dominer pour plusieurs d'entre eux.

En conclusion, les membres du conseil municipal ont été invités à poursuivre la réflexion en collaboration avec le comité et établir un plan de match.

Merci à tous et toutes d'avoir participé à cette rencontre, sans doute le début d'un long processus !

Marie Fortin  
2022-05-16

Note: c'est ici que se termine mon implication à titre d'agente de développement dans cet important dossier où il m'aura fait plaisir d'accompagner la municipalité et ses différents conseils depuis 13 ans.